

MONETA LONG SHORT

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025**

MONETA LONG SHORT
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MONETA ASSET MANAGEMENT
36 rue Marbeuf
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement MONETA LONG SHORT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

MONETA LONG SHORT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025 - Page 2

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé :

Les titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé dont la notation est basse ou inexistante sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont valorisés à partir de cours cotés ou contribués par des prestataires de services financiers. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

MONETA LONG SHORT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025 - Page 3

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

MONETA LONG SHORT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025 - Page 4

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

BILAN

Actif

	31.12.2025	31.12.2024
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	204 530 157,83	160 729 454,42
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	204 530 157,83	160 729 454,42
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	9 978 300,00	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	9 978 300,00	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	159 315 100,16	94 677 648,51
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	159 315 100,16	94 677 648,51
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	21 322 923,96	13 647 006,79
OPCVM	21 322 923,96	13 647 006,79
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	2 411 043,68	1 639 924,64
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	397 557 525,63	270 694 034,36
Créances et comptes d'ajustement actifs	23 662 256,29	6 027 440,91
Comptes financiers	22 346 883,42	13 731 222,57
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	46 009 139,71	19 758 663,48
Total Actif I + II	443 566 665,34	290 452 697,84

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

BILAN

Passif

	31.12.2025	31.12.2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	334 263 151,45	278 048 419,24
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	75 027 521,78	7 553 425,50
Capitaux propres I	409 290 673,23	285 601 844,74
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	409 290 673,23	285 601 844,74
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	3 753 837,90	2 094 839,55
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	3 753 837,90	2 094 839,55
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	9 039 350,12	2 123 986,83
Concours bancaires	21 482 804,09	632 026,72
Sous-total autres passifs IV	30 522 154,21	2 756 013,55
Total Passifs: I + II + III + IV	443 566 665,34	290 452 697,84

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.12.2025	31.12.2024
Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	3 865 929,43	5 011 534,20
Produits sur obligations	99 244,07	56 000,00
Produits sur titres de créance	3 352 129,05	4 385 548,03
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-497 761,35	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	377 610,87	448 574,56
Sous-total Produits sur opérations financières	7 197 152,07	9 901 656,79
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	236 078,18	-13 444,63
Sous-total charges sur opérations financières	236 078,18	-13 444,63
Total Revenus financiers nets (A)	7 433 230,25	9 888 212,16
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-8 978 324,08	-4 936 479,70
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-8 978 324,08	-4 936 479,70
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-1 545 093,83	4 951 732,46
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	27 460,45	-775 664,04
Sous-total revenus nets I = C + D	-1 517 633,38	4 176 068,42

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

COMPTE DE RÉSULTAT *(suite)*

	31.12.2025	31.12.2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	42 244 855,33	1 808 709,87
Frais de transactions externes et frais de cession	-767 277,10	-377 625,95
Frais de recherche	-	-9 258,74
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	41 477 578,23	1 421 825,18
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	4 529 262,66	-809 517,33
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	46 006 840,89	612 307,85
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	25 923 235,93	2 836 817,70
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	3 101,21	-5 550,14
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	25 926 337,14	2 831 267,56
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	4 611 977,13	-66 218,33
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	30 538 314,27	2 765 049,23
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	75 027 521,78	7 553 425,50

STRATÉGIE ET PROFIL DE GESTION

Objectif de gestion :

L'objectif du fonds MONETA LONG SHORT est de réaliser une performance nette de frais supérieure à l'indice composite: 40% Stoxx Europe 600 Net Return (dividendes réinvestis)+ 60% €STR, peu corrélée à celle des actions sur le long terme et avec une volatilité inférieure à celle de l'indice Stoxx Europe 600 Net Return (dividendes réinvestis), sur la durée de placement recommandée. La gestion s'exerce au travers de positions acheteuses et vendeuses sur les marchés actions.

TABLEAU DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Exprimés en EUR	31.12.2025	31.12.2024	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021
Actif net total	409 290 673,23	285 601 844,74	364 209 496,38	449 263 233,70	409 151 319,26

Exprimés en EUR	31.12.2025	31.12.2024	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021
-----------------	------------	------------	------------	------------	------------

PART A

FR0010400762

Nombre de parts ou actions	1 248 951,314	1 064 389,5998	1 395 447,3712	1 742 348,3036	1 481 292,5177
Valeur liquidative unitaire	249,49	203,94	198,43	187,28	193,53
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	26,87	3,44	1,35	8,92	5,26

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR	31.12.2025	31.12.2024	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021
PART R					
FR0010871830					
Nombre de parts ou actions	325 029,9243	291 941,1164	347 046,5010	313 481,5630	302 157,2398
Valeur liquidative unitaire	197,49	161,13	157,58	149,47	155,23
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	21,58	1,93	0,31	6,39	3,50

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR	31.12.2025	31.12.2024	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021
PART RD					
FR0013179595					
Nombre de parts ou actions	25 493,5539	16 656,7938	33 087,5011	107 599,9608	106 448,2951
Valeur liquidative unitaire	806,01	658,35	637,33	598,52	615,45
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	87,32	14,35	7,41	31,35	19,57

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR

31.12.2025

31.12.2024

29.12.2023

30.12.2022

31.12.2021

PART S**FR0010505420**

Nombre de parts ou actions	412,1337	420,1037	479,2280	521,7664	439,6682
Valeur liquidative unitaire	31 420,06	25 038,19	24 043,87	22 400,32	22 849,65
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	4 082,15	740,14	464,12	1 347,69	913,97

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f. du prospectus) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Swing pricing

Mécanisme de swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs ou actionnaires présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement. Pour toute centralisation, si le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs ou actionnaires présents dans l'OPC. Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus périodiquement. En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Devise de comptabilité

La devise de comptabilité est l'euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu :
Changement de valorisateur : le fonds passe de CACEIS à SGSS le 02/04/2025.
Changement de dépositaire : le fonds passe de CACEIS BANK à Société Générale le 02/04/2025.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Le fonds a opté pour le régime de la capitalisation des produits.

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE

	31.12.2025	31.12.2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	285 601 844,74	364 209 496,38
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	125 760 417,79	31 528 049,34
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-67 930 410,82	-119 340 526,18
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-1 545 093,83	4 951 732,46
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	41 477 578,23	1 421 825,18
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	25 926 337,14	2 831 267,56
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-0,01	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	409 290 673,23	285 601 844,74

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS OU ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

PART A

FR0010400762	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	424 121,0552	100 045 827,44
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-239 559,341	-55 565 438,95
Solde net des souscriptions/rachats	184 561,7142	44 480 388,49

PART A

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

PART R

FR0010871830	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	87 144,8417	16 226 736,63
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-54 056,0338	-9 558 051,86
Solde net des souscriptions/rachats	33 088,8079	6 668 684,77

PART R

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

PART RD

FR0013179595	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	12 243,6985	9 343 951,48
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-3 406,9384	-2 435 075,50
Solde net des souscriptions/rachats	8 836,7601	6 908 875,98

PART RD

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

PART S

FR0010505420	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	5,22	143 902,24
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-13,19	-371 844,51
Solde net des souscriptions/rachats	-7,97	-227 942,27

PART S

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

VENTILATION DE L'ACTIF NET PAR NATURE DE PARTS OU ACTIONS

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010400762	PART A	Capitalisable	EUR	311 602 715,47	1 248 951,314	249,49
FR0010871830	PART R	Capitalisable	EUR	64 190 621,45	325 029,9243	197,49
FR0013179595	PART RD	Capitalisable	EUR	20 548 069,82	25 493,5539	806,01
FR0010505420	PART S	Capitalisable	EUR	12 949 266,49	412,1337	31 420,06

EXPOSITIONS DIRECTES ET INDIRECTES SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

Exposition directe sur le marché actions (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		France+/-	Pays-Bas+/-	Allemagne+/-	Espagne+/-	Danemark+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	204 530,16	60 200,95	48 881,15	29 598,60	13 688,28	12 541,17
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-51 369,04	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	153 161,12	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Pays-Bas	9 978,30	9 978,30	-	-	9 978,30	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	9 978,30	9 978,30	-	-	9 978,30	-

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation par nature de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	159 315,10	159 315,10	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	22 346,88	-	-	-	22 346,88
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-21 482,80	-	-	-	-21 482,80
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	159 315,10	-	-	864,08

Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*) ventilation par maturité

Exprimés en milliers d'EUR	Ventilation par durée résiduelle						
	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois - 1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	139 481,92	19 833,18	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	22 346,88	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-21 482,80	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	140 346,00	19 833,18	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	DKK+/-	CHF+/-	GBP+/-	SEK+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	12 541,17	4 632,94	3 611,72	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	908,39	86,55	739,25	290,55
Comptes financiers	0,37	-	3 147,96	8,85	242,21
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-3 152,73	-	-
Comptes financiers	-210,00	-902,16	- 25,57	-737,17	-283,20
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	11,72	-105,84	-382,87	-480,08	107,23
Total	12 343,26	4 533,33	3 285,06	-469,15	356,79

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	9 978,30	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	9 971,28	54 739,45	94 604,37
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	19 949,58	54 739,45	94 604,37

Méthodologie :

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
NATIXIS	1 566,53	-
MORGAN STANLEY LLC	611,17	-
UBS AG	233,34	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces		
MORGAN STANLEY LLC	8 221,38	-
NATIXIS	5 907,40	-
UBS AG	5 310,00	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
NATIXIS	-	1 418,75
UBS AG	-	1 171,20
MORGAN STANLEY LLC	-	1 163,89
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10% de son actif net dans d'autres OPC.

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Créances et dettes - ventilation par nature

	31.12.2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	920 318,91
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	175 798,70
Ventes à règlement différé	3 098 190,65
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	19 438 782,47
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers	29 165,56
Total des créances	23 662 256,29
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-8 105,90
Achats à règlement différé	-3 096 979,97
Frais de gestion	-5 433 052,77
Dépôts de garantie	-
Coupons à verser CFD	-284 950,31
Règlement différé CFD	-216 261,17
Total des dettes	-9 039 350,12
Total des créances et dettes	14 622 906,17

Frais de gestion, autres frais et charges

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés au Fonds (hors taxes)	Assiette	Taux barème
Frais de fonctionnement* et de gestion (incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM ou fonds d'investissement)	Actif Net	Parts A : 1,5 % TTC maximum par an Part R : 2,0% TTC maximum par an Part RD : 1,0% TTC maximum par an Part S : 0,2 % TTC maximum par an
Commission de surperformance	Actif Net	Pour les parts A, R et RD : 20 % TTC de la performance du FCP au-delà de l'indice composite : 40% Stoxx Europe 600 Net Return + 60% €STR uniquement en cas d'appréciation de la valeur liquidative sur la période de référence et de surperformance depuis le lancement de la classe de part concernée et dans le respect du principe du « high-water mark » exposé plus bas. Pour la part S : pas de mmission de surperformance
Prestataires percevant des commissions de mouvement (hors frais de courtage)	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

Pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPCVM et affichés ci-dessus, les coûts suivants :

- Les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du 4° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ; les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents ;
- Les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit.

Commission de surperformance

La commission de surperformance est calculée à chaque valeur liquidative :

- La période de référence de cette surperformance est l'exercice comptable,
- Elle n'est due que sous certaines conditions décrites ci-après et est provisionnée à chaque calcul de valeur liquidative pour obtenir la valeur liquidative nette,
- En cas de rachat de parts en cours de période de surperformance, la commission de surperformance due à la société de gestion à proportion du rachat est acquise et prélevée,
- L'intégralité de la commission de surperformance est acquise et prélevée en fin d'exercice.

Principe du « High-water mark »

- Les commissions de surperformance suivent le principe du « High-water Mark » : aucune commission de surperformance n'est provisionnée tant que la surperformance de chaque classe de part par rapport à l'indicateur de référence n'a pas dépassé son plus haut niveau historiquement atteint en fin d'exercice comptable.
- En conséquence, les calculs de commission de surperformance présentent des paramètres propres à chaque classe de part.

Détails relatifs à la méthodologie de détermination et de comptabilisation de la commission de surperformance

Le mode de calcul de la commission de surperformance est le suivant :

- Le calcul de la commission de surperformance s'effectue sur la base du montant de l'actif sur lequel la performance a été réalisée ainsi que des souscriptions et des rachats effectués sur le fonds. Cette méthode revient à comparer l'actif brut (hors commission de surperformance) du fonds Moneta Long Short à l'actif brut théorique d'un fonds suivant l'indicateur de référence en lui appliquant les mêmes flux de souscriptions et de rachats.

- Au cas où depuis le début de l'exercice comptable du fonds, la progression de l'actif brut avant frais de gestion variables (mais après frais de gestion fixe) serait inférieure à celle de l'actif brut théorique, il n'est pas constitué de provision pour commission de surperformance;
- Au cas où depuis le début de l'exercice comptable du fonds, la progression de l'actif brut avant frais de gestion variables (mais après frais de gestion fixes) serait supérieure à celle de l'actif brut théorique, une provision potentielle pour frais de gestion variables est calculée comme étant égale à 20 % de la surperformance par rapport à la progression de l'actif brut théorique.
- Une valeur liquidative (VL) théorique après frais de gestion variable est ensuite calculée et comparée à la VL de début d'exercice: si elle lui est supérieure (performance positive depuis le début de l'exercice), elle est ensuite comparée au seuil du «high-water mark» tel que précédemment défini. Une provision est constatée seulement si la performance a dépassé ce seuil.
- En cas de rachat de parts en cours de période de référence, la commission de surperformance est acquise à la société de gestion en date de valeur liquidative du rachat au prorata du nombre de parts rachetées sur le nombre de parts totales de la classe de part concernée.
- En cas de sous-performance par rapport à la performance préétablie en cours d'exercice, il sera procédé à une reprise de provisions. Dans le cas d'une performance négative du fonds, ou d'une surperformance inférieure au « high-water mark » la provision est intégralement reprise. Ces reprises sont plafonnées à hauteur des dotations.
- A compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2021, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance n'a pas de limite de temps.

Exemples de calculs de commission de surperformance

- Vous trouverez ci-après des exemples concrets qui ont pour objectif de permettre au lecteur de bien comprendre le modèle de commission de surperformance. Les exemples de calculs présentés adoptent une méthode simplificatrice afin de faciliter la compréhension des mécanismes de calcul de la commission de surperformance. Les calculs réels peuvent diverger des résultats présentés dans le tableau et les commentaires.
- En particulier, les sources de divergence sont les suivantes:
 - les calculs ne prennent pas en compte les effets des souscriptions et rachats sur le calcul du fonds théorique indiciel et également des cristallisations qui s'opèrent lors des rachats lorsque des commissions sont dotées. La commission de surperformance réelle peut donc être supérieure dans certains cas (rachats en période de surperformance).
 - les conditions de performance absolue positive et de dépassement de la plus haute performance positive atteinte en fin d'exercice ne sont mesurées que sur la VL avant commission de surperformance dans le tableau d'exemple, alors que ces conditions sont observées après un premier calcul de commission de surperformance dans le calcul appliqué. La commission de surperformance réelle peut donc être inférieure dans certains cas (performance absolue annuelle, ou relative historique, négative après commission de surperformance).
- En outre, le scénario de performance établi n'a aucune vocation à représenter les performances passées ou futures du fonds, et n'a été choisi qu'à des fins illustratives en raison de la variété des cas de figure qu'il présente.

	VL du Fonds à la fin de la Période de référence (nette de tous les frais, brute de la Commission de surperformance)	Valeur de l'Indicateur de référence	Performance annuelle du Fonds	Performance annuelle de l'Indicateur de référence	Performance annuelle du Fonds par rapport à l'Indicateur de référence	Performance relative cumulée	High Water Mark: aucune Commission de surperformance n'est provisionnée tant que la surperformance du fonds par rapport à l'Indicateur de référence n'a pas dépassé son plus haut niveau (cumulé) historiquement atteint en fin d'exercice comptable	Commission de surperformance	VL du Fonds nette
A0	100,00	100,00	-	-	-	-	-	-	100,00
A1	105,00	103,00	5,00%	3,00%	2,00%	2,00%	2,00%	0,40%	104,58
A2	101,00	102,50	-3,81%	-0,49%	-3,32%	-1,50%	2,00%	aucune	101,00
A3	110,40	108,50	9,31%	5,85%	3,45%	1,90%	2,00%	aucune	110,40
A4	113,50	102,00	2,81%	-5,99%	8,80%	11,50%	11,50%	1,76%	111,50
A5	116,50	106,72	2,64%	4,63%	-1,99%	9,78%	11,50%	aucune	116,50
A6	114,00	98,00	-2,15%	-8,17%	6,03%	16,00%	11,50%	aucune	114,00

A0 marque le lancement du Fonds avec une VL de 100.

A la fin de la première année (A1), la VL du Fonds est de 105 (soit un gain de 5,00%) et l'indicateur de référence atteint 103 (soit un gain de 3,00%). Etant donné que le Fonds obtient une performance absolue positive et qu'il surperforme son Indicateur de

référence de 2,00%, la Société de gestion a droit à une Commission de surperformance de 0,40% ($20\% \times 2,00\%$). La Commission de surperformance s'élève à 0,42 ($0,40\% \times 105,00$). La VL du fonds nette de la Commission de surperformance s'élève à 104,58 ($105,00 - 0,42$). Le plus haut niveau (cumulé) de surperformance historiquement atteint entre le fonds et l'indicateur de référence, appelé High Water Mark (HWM), est de 2,00%.

A la fin de la deuxième année (A2), le Fonds a obtenu une performance absolue négative, a sous-performé son Indicateur de référence et le HWM n'a pas été dépassé. Par conséquent, aucune Commission de surperformance n'est payable. Le HWM reste inchangé (2,00%) et la VL nette du fonds est de 101,00.

A la fin de la troisième année (A3), le Fonds a surperformé l'indicateur de référence de 3,45%. Néanmoins, le niveau de performance relative cumulée n'ayant pas dépassé l'HWM historique (1,90% contre 2,00%), aucune Commission de surperformance n'est payable. Le HWM reste inchangé (2,00%) et la VL nette du fonds est de 110,40.

A la fin de la quatrième année (A4), le Fonds affiche une performance absolue positive de 2,81% (de 110,40 à 113,50) et l'indicateur de référence, une performance de -5,99% (de 108,50 à 102,00). Etant donné que, d'une part, le fonds surperforme son Indicateur de référence de 8,80% ($2,81\% - (-5,99\%)$), et d'autre part, que le principe de High Water Mark est respecté (la performance relative cumulée ayant dépassé le HWM (11,50% contre 2,00%)), la Société de gestion a droit à une Commission de surperformance de 1,76% ($20\% \times 8,80\%$). La Commission de surperformance s'élève à 2,00 ($1,76\% \times 113,50$). La VL du fonds nette de la Commission de surperformance s'élève à 111,50 ($113,50 - 2,00$), et le niveau de HWM est désormais de 11,50%.

A la fin de la cinquième année (A5), le fonds affiche une performance de 2,64% (de 113,50 à 116,50) et l'indicateur de référence, une performance de 4,63% (de 102,00 à 106,72). Comme la performance du fonds est inférieure à la performance de l'indicateur de référence, aucune Commission de surperformance n'est due. La VL nette du Fonds est de 116,50 et le HWM reste inchangé (11,50%).

A la fin de la sixième année (A6), le fonds affiche une performance de -2,15% (de 116,50 à 114,00) et l'indicateur de référence, une performance de -8,17% (de 106,72 à 98,00). Aucune Commission de surperformance n'est payable car la performance absolue du Fonds est négative (-2,15%). Ceci, malgré le fait que le fonds surperforme son Indicateur de référence de 6,03% ($-2,15\% - (-8,17\%)$), et que le niveau de HWM ait été dépassé (16,00% contre 11,50%). La VL nette du Fonds est de 114,00 et le niveau de HWM reste inchangé à 11,50%.

PART A

FR0010400762	31.12.2025
Frais fixes	3 805 405,17
Frais fixes en % actuel	1,5
Frais variables	3 417 492,02
Frais variables en % actuel	1,35
Rétrocessions de frais de gestion	-

PART R

FR0010871830	31.12.2025
Frais fixes	1 049 016,31
Frais fixes en % actuel	2
Frais variables	318 734,96
Frais variables en % actuel	0,61
Rétrocessions de frais de gestion	-

PART RD

FR0013179595	31.12.2025
Frais fixes	136 293,59
Frais fixes en % actuel	1
Frais variables	227 860,85
Frais variables en % actuel	1,67
Rétrocessions de frais de gestion	-

PART S

FR0010505420	31.12.2025
Frais fixes	23 521,18
Frais fixes en % actuel	0,2
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31.12.2025
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31.12.2025
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
	-	-	-
Total			-

DÉTERMINATION ET VENTILATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31.12.2025	31.12.2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-1 517 633,38	4 176 068,42
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-1 517 633,38	4 176 068,42
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 517 633,38	4 176 068,42

PART A

FR0010400762	31.12.2025	31.12.2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1 485 667,01	3 208 036,54
Total	-1 485 667,01	3 208 036,54
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

PART R

FR0010871830	31.12.2025	31.12.2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-192 423,82	462 376,76
Total	-192 423,82	462 376,76
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

PART RD

FR0013179595	31.12.2025	31.12.2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-81 825,36	216 066,10
Total	-81 825,36	216 066,10
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

PART S

FR0010505420	31.12.2025	31.12.2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	242 282,81	289 589,02
Total	242 282,81	289 589,02
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31.12.2025	31.12.2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	46 006 840,89	612 307,85
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	46 006 840,89	612 307,85
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	46 006 840,89	612 307,85

PART A

FR0010400762	31.12.2025	31.12.2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	35 050 107,74	465 076,42
Total	35 050 107,74	465 076,42
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

PART R

FR0010871830	31.12.2025	31.12.2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	7 208 492,65	102 865,27
Total	7 208 492,65	102 865,27
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

PART RD

FR0013179595	31.12.2025	31.12.2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	2 308 131,41	23 012,96
Total	2 308 131,41	23 012,96
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

PART S

FR0010505420	31.12.2025	31.12.2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	1 440 109,09	21 353,20
Total	1 440 109,09	21 353,20
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

Inventaire des éléments de bilan (*hors IFT*)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			204 530 157,83	49,97
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			204 530 157,83	49,97
act de ser d interm pour le transport de fret			12 541 170,17	3,06
DSV A/S	DKK	58 000	12 541 170,17	3,06
Act de telecom filaires. sans fil et satellitaires			7 384 000,00	1,80
ORANGE	EUR	520 000	7 384 000,00	1,80
act d ingenierie et de cons technique connexe			6 695 500,00	1,64
ALTEN	EUR	70 000	5 071 500,00	1,24
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	50 000	1 624 000,00	0,40
Activites de gestion de fonds			3 390 000,00	0,83
ANTIN INFRASTRUCTURE PARTNERS	EUR	300 000	3 390 000,00	0,83
Aut act des sers fin. hors ass et fonds de pension			4 775 400,00	1,17
PEUGEOT INVEST SA	EUR	63 000	4 775 400,00	1,17
Autre intermeditation monetaire			24 905 650,00	6,09
ABN AMRO GROUP N.V.	EUR	135 000	4 021 650,00	0,98
COMMERZBANK	EUR	125 000	4 512 500,00	1,10
EUROBANK SA	EUR	1 500 000	5 137 500,00	1,26
EURONEXT	EUR	47 500	6 080 000,00	1,49
SOCIETE GENERALE SA	EUR	75 000	5 154 000,00	1,26
Autres activités d'édition			4 588 800,00	1,12
SPRINGER NATURE AG AND CO KGAA	EUR	240 000	4 588 800,00	1,12
Autres activites de service informatique			13 688 280,00	3,34
INDRA SISTEMAS SA	EUR	282 000	13 688 280,00	3,34
Autres activites pour la sante humaine n.c.a.			4 632 803,02	1,13
EMEIS	EUR	323 294	4 632 803,02	1,13
Blanchisserie-teinturerie			3 246 864,80	0,79
JOHNSON SERVICE GROUP PLC	GBP	2 100 000	3 246 864,80	0,79
Commerce de gros de produits chimiques			3 867 000,00	0,94
IMCD B.V	EUR	50 000	3 867 000,00	0,94
Cons de batiments residentiels et non residentiels			3 973 800,00	0,97
BILFINGER AKT	EUR	37 000	3 973 800,00	0,97
Construction aeronautique et spatiale militaire			6 089 700,00	1,49
THALES SA	EUR	26 500	6 089 700,00	1,49
Construction routes et autoroutes			5 508 000,00	1,35
STRABAG SE-BR	EUR	68 000	5 508 000,00	1,35

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Construction véhicules automobiles			9 129 865,00	2,23
STELLANTIS NV	EUR	965 000	9 129 865,00	2,23
Construction véhicules militaires combat			2 144 800,00	0,52
RENK GROUP AG	EUR	40 000	2 144 800,00	0,52
Édition d'autres logiciels			12 155 500,00	2,97
PROSUS N V	EUR	230 000	12 155 500,00	2,97
Extraction pétrole brut			5 836 950,00	1,43
TOTAL ENERGIES SE	EUR	105 000	5 836 950,00	1,43
Fabr. d'articles voyage, maroquinerie et sellerie			5 597 700,00	1,37
CHRISTIAN DIOR SE	EUR	9 400	5 597 700,00	1,37
Fabrication composants électroniques			4 224 619,00	1,03
ASML HOLDING N.V.	EUR	4 585	4 224 619,00	1,03
Fabrication d'autres Prod. alimentaires n.c.a.			364 858,56	0,09
TATE & LYLE PLC	GBP	84 999	364 858,56	0,09
Fabrication gaz industriels			7 814 100,00	1,91
AIR LIQUIDE	EUR	35 000	5 609 100,00	1,37
WAGA ENERGY	EUR	90 000	2 205 000,00	0,54
Fabrication préparations pharmaceutiques			10 737 000,00	2,62
UCB SA	EUR	45 000	10 737 000,00	2,62
Fabrication Prod. pharmaceutiques base			4 454 800,00	1,09
ABIVAX SA	EUR	37 000	4 454 800,00	1,09
Fabr moteurs, génératrices & transfo. électriques			4 632 939,28	1,13
R AND S GROUP HOLDING AG PREFERRED SHARE	CHF	272 500	4 632 939,28	1,13
Fabr tube, tuyaux, profilé creu & access. en acier			4 616 100,00	1,13
SALZGITTER AG	EUR	115 000	4 616 100,00	1,13
loc et expl de biens immobiliers propres ou loués			3 681 000,00	0,90
VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	EUR	150 000	3 681 000,00	0,90
Promotion immobiliere			7 778 520,00	1,90
KONINKLIJKE BAM GROEP NV	EUR	836 400	7 778 520,00	1,90
Services de sécurité			6 093 038,00	1,49
VERISURE PLC RG	EUR	435 217	6 093 038,00	1,49
Toutes aut act specialisees. scientifiques et tech			3 899 800,00	0,95
REPLY SPA	EUR	34 000	3 899 800,00	0,95
Vente à distance			6 081 600,00	1,49
ZALANDO	EUR	240 000	6 081 600,00	1,49
Obligations			9 978 300,00	2,44
Obligations convertibles en actions négociées sur un marché réglementé			9 978 300,00	2,44
Autre intermeditation monetaire			9 978 300,00	2,44
MERRILL LYNCH BV 0% CV 30/01/2026	EUR	10 000 000	9 978 300,00	2,44

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Titres de créances			159 315 100,16	38,92
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			159 315 100,16	38,92
act heb soc pers souffrant de mal ment. ou toxicom			14 903 373,54	3,64
CLARIANE ZCP 10/03/2026	EUR	15 000 000	14 903 373,54	3,64
Activites de societe holding			34 852 684,18	8,51
CMA CGM ZCP 04/03/2026	EUR	15 000 000	14 931 225,23	3,65
LAGARDERE SA ZCP 09/03/2026	EUR	10 000 000	9 950 889,19	2,43
LAGARDERE SA ZCP 10/02/2026	EUR	10 000 000	9 970 569,76	2,43
Activites d hebergement medicalise			4 995 472,62	1,22
LA SANTE SA ZCP 12/01/2026	EUR	5 000 000	4 995 472,62	1,22
Autres activites de telecommunications			19 944 809,15	4,87
ILIAD SA ZCP 03/02/2026	EUR	10 000 000	9 977 083,13	2,44
ILIAD ZCP 17/02/2026	EUR	10 000 000	9 967 726,02	2,43
Construction navires et structures flottantes			19 916 971,25	4,87
FINCANTIERI SPA ZCP 09/01/2026	EUR	10 000 000	9 992 993,55	2,44
FINCANTIERI SPA ZCP 10/04/2026	EUR	10 000 000	9 923 977,70	2,43
Construction véhicules automobiles			9 971 281,57	2,44
RENAULT ZCP 16/02/2026	EUR	10 000 000	9 971 281,57	2,44
Fabr. d'autres textiles techniques et industriels			19 863 414,95	4,85
FORVIA SE ZCP 03/03/2026	EUR	10 000 000	9 954 216,39	2,43
FORVIA SE ZCP 04/05/2026	EUR	10 000 000	9 909 198,56	2,42
Production d'électricité			19 927 532,17	4,87
VOLTALIA ZCP 19/01/2026	EUR	10 000 000	9 981 686,89	2,44
VOLTALIA ZCP 23/02/2026	EUR	10 000 000	9 945 845,28	2,43
Projection films cinématographiques			14 939 560,73	3,65
LES CINEMA GAUMONT PATHE ZCP 27/02/2026	EUR	15 000 000	14 939 560,73	3,65
Parts d'OPC et fonds d'investissements			21 322 923,96	5,21
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			21 322 923,96	5,21
AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT FCP	EUR	30	7 619 343,96	1,86
UNION +	EUR	66	13 703 580,00	3,35
Total			395 146 481,95	96,54

INVENTAIRES DES IFT *(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)*

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total			-	-
Options				
Sous total			-	-
Swaps				
Sous total			-	-
Autres instruments (CFD)				
3I GROUP	-109 000	-	176 017,87	-4 073 378,00
A.P. MOELLER-MAERSK B	-1 500	-	31 128,67	-2 940 152,63
AAK AB	-160 000	-	47 289,18	-3 898 402,14
ACCOR SA	127 500	95 126,68	-	6 148 050,00
ANDRITZ AG	-27 500	-	123 750,00	-1 835 625,00
ARCADIS NV	-55 000	2 200,00	-	-1 954 700,00
ASTRAZENECA PLC	24 500	32 390,77	13 908,26	3 869 380,98
BACHEM HOLDING LTD	-60 000	-	152 606,13	-3 862 439,55
BASF SE	-54 000	-	37 800,00	-2 399 220,00
BASIC FIT N.V.	-70 000	-	152 600,00	-2 069 200,00
BENETEAU	-190 000	-	29 450,00	-1 577 950,00
BIOGAIA AB	-185 000	-	87 143,25	-1 814 630,09
BRENNTAG AG	-80 000	-	26 400,00	-3 964 800,00
CIE FINANCIERE RICHEMONT SA	22 500	42 315,96	-	4 160 263,30
CLARIANE	-1 701 828	-	234 852,26	-6 694 991,35
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	-20 000	-	20 400,00	-1 739 200,00

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
DASSAULT SYSTEMES SE	-125 000	33 750,00	-	-2 980 000,00
DEUTSCHE POST AG-NOM	-61 000	-	9 150,00	-2 850 530,00
DIAGEO	-105 000	16 234,32	-	-1 928 276,93
DOMETIC GROUP AB	-301 559	-	23 953,15	-1 305 168,07
DSV A/S	8 000	42 843,75	-	1 729 816,58
EDENRED	160 000	128 000,00	-	3 025 600,00
EMEIS	300 000	120 000,00	-	4 299 000,00
EQT AB	-90 000	-	51 537,82	-3 024 106,40
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC	-10 000	8 016,95	-	-1 847 334,36
FORVIA	605 000	919 600,00	-	8 240 100,00
FUGRO NV	-190 000	6 650,00	-	-1 613 100,00
GEBERIT AG-NOM	-3 600	-	-	-2 397 162,82
GSK PLC	-135 000	-	22 418,83	-2 820 907,06
HALEON PLC	1 830 000	77 546,81	-	7 855 282,60
HAYS PLC	-4 800 000	-	115 444,08	-3 095 000,86
HEIDELBERG MATERIALS AG	-10 000	-	49 000,00	-2 230 000,00
HUBER&SUHNER N	47 500	71 466,95	-	7 391 724,88
INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP PLC	-33 700	-	54 034,24	-4 037 129,93
INTERROLL HOLDING N	-920	-	29 661,47	-2 175 174,64
IPSEN	-23 000	9 200,00	-	-2 737 000,00
KERING	-14 100	12 865,00	90 200,00	-4 244 100,00
KLEPIERRE REITS	-110 000	-	19 800,00	-3 711 400,00
KUEHNE UND NAGEL INTERNATIONAL AG-NOM	-17 500	7 522,84	-	-3 220 714,67
LEGRAND	-30 000	-	-	-3 817 500,00
LONZA GROUP AG N	14 200	94 615,80	-	8 207 157,44
MERCEDES BENZ GROUP AG	-59 000	-	37 170,00	-3 544 130,00
METROPOLE TELEVISION SA	-280 000	71 400,00	36 400,00	-3 410 400,00
MFE MEDIAFOREUROPE NV	-615 000	-	95 940,00	-1 897 890,00
OESTERREICHISCHE POST AG	-62 500	-	15 625,00	-1 943 750,00
PLUXEE NV	-225 000	24 038,25	27 750,00	-3 017 250,00
PRADA SPA	703 300	7 693,65	-	3 462 144,33
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA E	-35 000	-	4 200,00	-1 698 900,00
SAAB AB	-90 000	-	270 157,94	-4 468 827,93
SANOFI	44 000	-	133 760,00	3 639 680,00
SCHNEIDER ELECTRIC SA	33 000	-	54 450,00	7 751 700,00
SIGMAROC PLC	13 700 000	-	125 522,53	20 020 844,07

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
SIKA LTD	-12 000	-	38 473,94	-2 096 937,13
SMG SWISS MARKETPLACE GROUP HOLDING LTD	-40 000	-	101 020,96	-1 562 600,75
SOCIETE GENERALE SA	27 000	237 060,00	-	1 855 440,00
SOPRA STERIA GROUP SA	-22 500	-	515 250,00	-3 478 500,00
TATE & LYLE PLC	1 060 001	-	9 711,97	4 550 058,69
TELEFONICA SA	-1 130 000	123 420,00	45 880,00	-3 947 090,00
THE MAGNUM ICE CREAM COMPANY BV	-300 000	-	42 000,00	-4 084 800,00
THOR INDUSTRIES	-35 000	99 535,95	-	-3 059 687,51
TOTAL ENERGIES SE	-95 000	114 950,00	-	-5 281 050,00
TRIGANO	-17 500	-	73 155,35	-3 067 750,00
VALEO SA	-525 000	-	391 125,00	-6 108 375,00
VALMET CORP	-70 000	-	130 900,00	-1 983 100,00
VOLKSWAGEN AG PFD	-21 000	12 600,00	-	-2 174 550,00
WAVESTONE SA	-34 000	-	6 800,00	-1 890 400,00
Sous total		2 411 043,68	3 753 837,90	-51 369 039,95
Total		2 411 043,68	3 753 837,90	-51 369 039,95

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISE

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan

Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	395 146 481,95
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-1 342 794,22
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	46 009 139,71
Autres passifs (-)	-30 522 154,21
Total = actif net	409 290 673,23